Bulletin de Santé du Végétal

Alsace grandes cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°35 – 12 novembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

Stades : Semis à début tallage.

Cicadelles : Augmentation des captures par rapport à la semaine précédente, à surveiller.

Pucerons : Attention à la colonisation de certaines parcelle, risque limité avec le climat à venir.

COLZA

Stades : Majoritairement à 8 feuilles (BBCH18).

Altises : Débuter la surveillance des infestations larvaires

Charançon du bourgeon terminal : Le risque a déjà dû être pris en compte. Fin de la période de surveillance.

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observation.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

12 BTH, 6 OH, 13 Colza.

- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :



(Source : Météo France, 12/11/2026 à 11h45. Retrouvez les données météo actualisées ici)

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :



(Source : Météo France, 12/11/2026 à 11h45. Retrouvez les données météo actualisées ici)

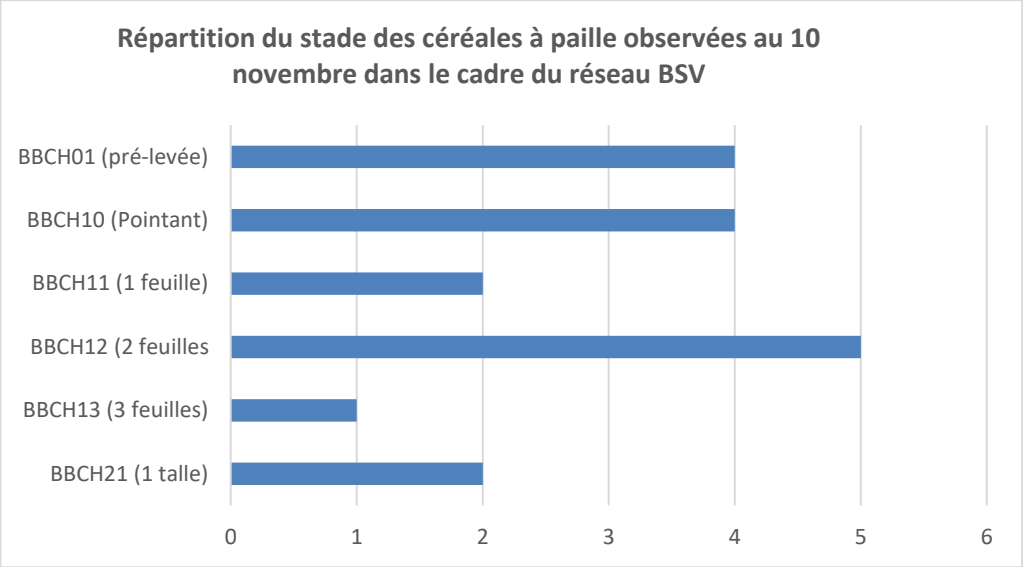
- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :



(Source : Météo France, 12/11/2026 à 11h45. Retrouvez les données météo actualisées ici)

1 Stades phénologiques

Les semis de céréales se terminent en Alsace. 18 parcelles ont été référencées dans le réseau BSV céréales à paille : 12 en blé tendre d'hiver et 6 en orge d'hiver. Les parcelles d'orge sont les plus avancées, elles vont du stade 2 feuilles à 1 talle (BBCH 12 à BBCH 21). Les parcelles de blé s'échelonnent, quant à elles, du stade semis à 3 feuilles (BBCH 01 à BBCH 13).

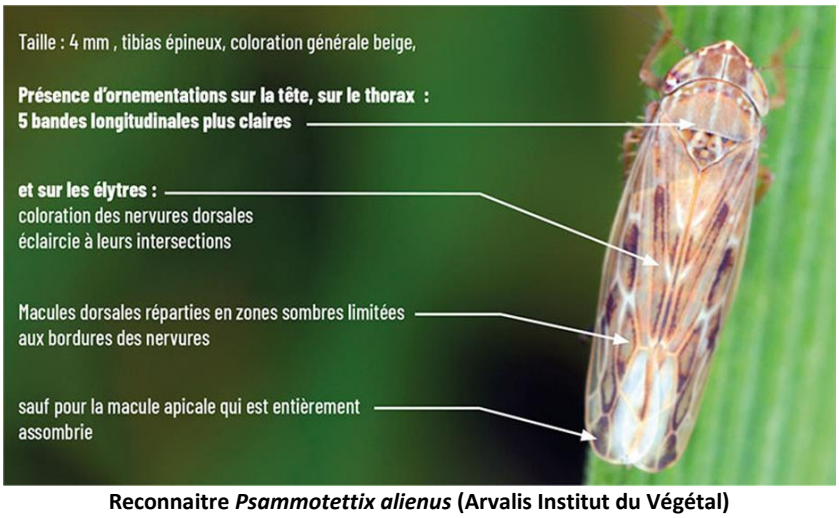


2 Cicadelles

a. Observations

Les conditions météorologiques de la semaine dernière n'étaient pas favorables au vol des cicadelle. Uniquement 4 parcelles signalent la présence du ravageur sur plaque engluée et uniquement sur orge (parcelles à 2 feuilles ou 1 talle). Par rapport à la semaine dernière, une seule parcelle reste au-dessus du seuil indicatif de risque avec 34 captures sur une plaque. Les autres parcelles sont largement sous le seuil (0 à 19 individus).

Psammotettix alienus, cette cicadelle est de couleur jaunâtre plus ou moins foncée avec 5 bandes beiges longitudinales plus claires sur le thorax et les élytres (observation à la loupe). C'est la seule cicadelle nuisible sur céréales à paille ; la cicadelle verte fréquente dans les céréales n'est pas nuisible.



Reconnaitre *Psammotettix alienus* (Arvalis Institut du Végétal)

En piquant les plants, *Psammotettix alienus* peut transmettre une virose, avec des symptômes qui se manifestent au printemps suivant par des pieds chétifs (maladie des pieds chétifs). La maladie des pieds chétifs se distinguent de la JNO (jaunisse nanisante de l'orge) transmise par les pucerons, par des dégâts plus diffus.

b. Seuil indicatif de risque

L'observation des cicadelles se fait par la pose d'un piège jaune englué (format A4). Le seuil indicatif de risque est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Le risque cicadelle ne démarre qu'à partir de la levée de la céréale. Les cicadelles sont favorisées par des conditions de température douces (T°> 12°C) et l'absence de pluie. Les conditions météorologiques fraiches et humides annoncées les prochains jours sur toute l'Alsace permettront de ralentir encore le vol de cicadelles.



d. Gestion alternative du risque

La destruction des repousses de céréales et des graminées adventices à proximité de la parcelle, qui servent de refuge pour la cicadelle, permet de réduire les réservoirs à virus.
Les semis tardifs offrent en général des conditions climatiques plus défavorables aux cicadelles.
Certaines variétés sont tolérantes à la maladie des pieds chétifs.

3 Pucerons

Seules 2 parcelles du réseau signalent la présence de pucerons sur plante et ce, en faible nombre (1 à 9 individus).

a. Observations

7 parcelles du réseau signalent la présence de pucerons dans les parcelles. Une parcelle est au-dessus du seuil indicatif de risque avec 65 % de plantes avec la présence d'un puceron. Pour les autres parcelles, la présence est minime.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés.

c. Analyse de risque

Le risque est faible. Les conditions prévues sur l'ensemble du département la semaine prochaine ne sont pas favorables au développement et à la colonisation du puceron. Attention cependant si quelques journées dépassent les 12°C, l'activité du puceron reprend. Vigilance sur les parcelles où le puceron est déjà présent.



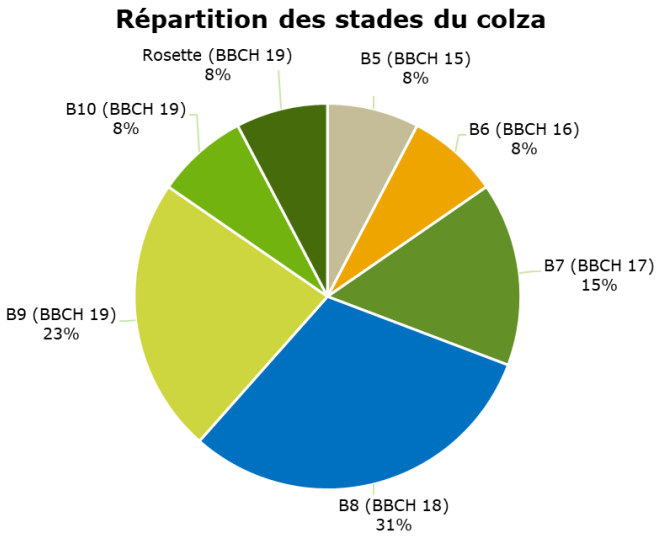
d. Gestion alternative du risque

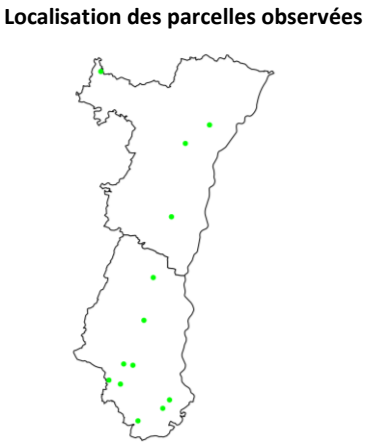


Eviter les semis précoces (+++).
Détruire les repousses de céréales (+). Vous pouvez consulter la fiche méthode alternative ici.

1 Stades phénologiques

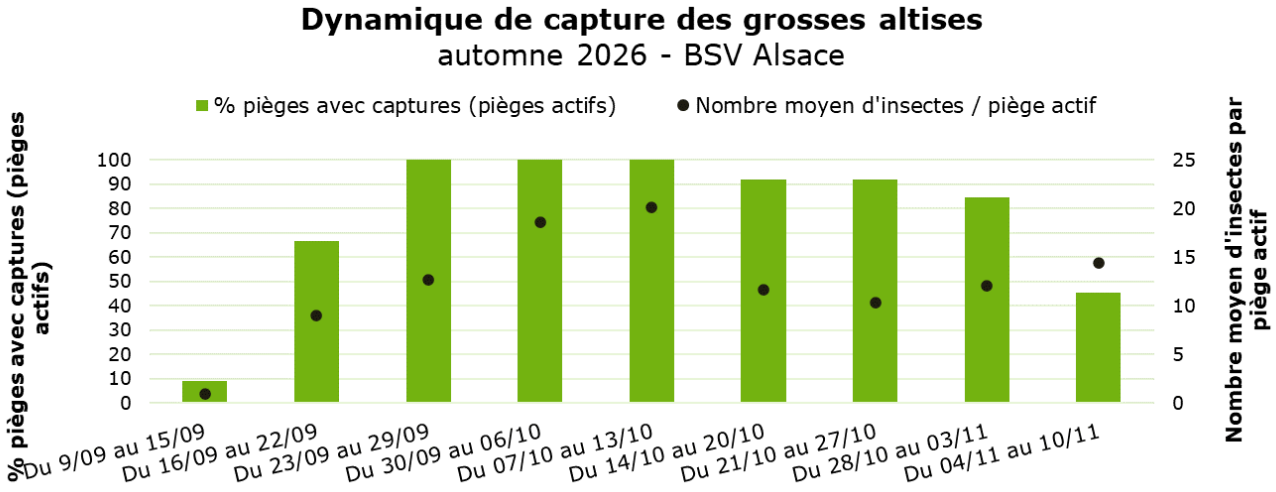
Comme la semaine précédente, les stades du colza s'étendent de 5 feuilles (BBCH 15) à rosette (BBCH 19). Le stade majoritaire est 8 feuilles (BBCH 18).





2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations



Les altises sont toujours actives dans les parcelles comme en témoigne le réseau de piégeage en cuvette.

Toutefois, l'observation doit désormais se focaliser sur la présence de larves dans les plantes. Sur les 5 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique, 1 seule parcelle à HOUSSEN (68) signale la présence de larves dans 10 % des pieds de colza. Des tests Berlèse doivent prochainement être mis en place pour évaluer l'infestation larvaire à l'entrée de l'hiver.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	**Risque fort**
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	**Risque fort**
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	**Risque moyen**
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	**Risque faible**

c. Analyse de risque

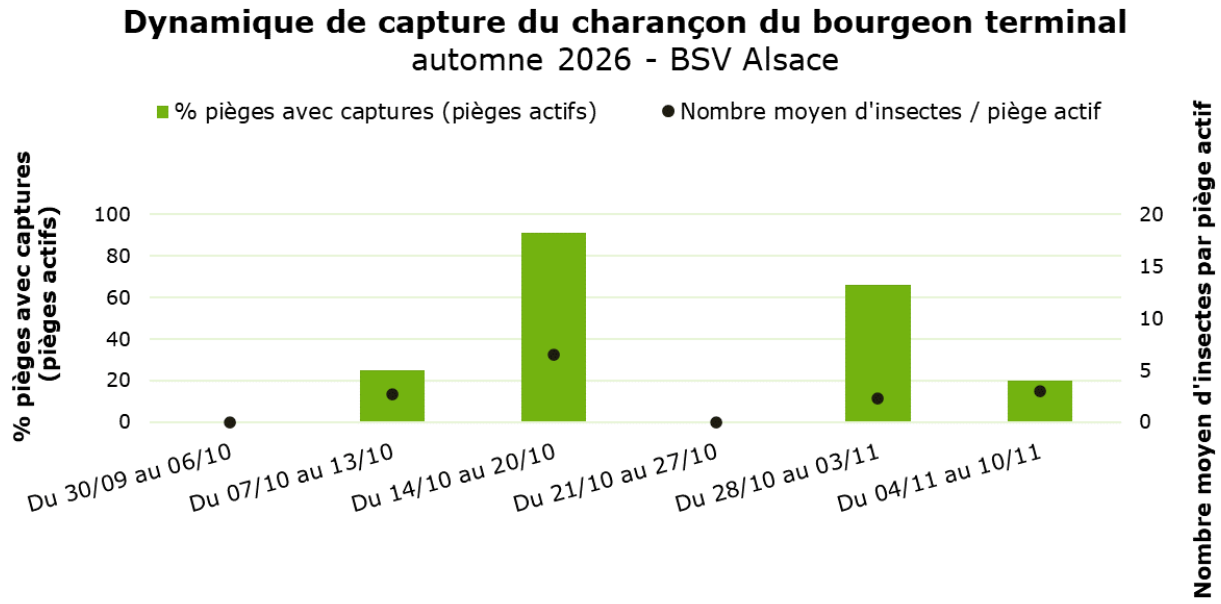
Débuter la surveillance des larves d'altise dans les colzas. Le risque est pour l'instant faible mais il pourra évoluer dans les prochaines semaines.



3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

a. Observations

Des insectes isolés sont encore observés cette semaine dans 2 parcelles du réseau : 20 % des pièges avec captures et en moyenne 3 charançons par piège actif. Toutefois, on peut considérer que le vol est terminé et que les pontes ont déjà eu lieu.



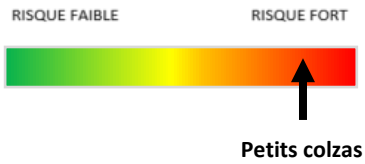
b. Seuil indicatif de risque

Généralement en Alsace, les attaques nuisibles de charançon du bourgeon terminal sont peu fréquentes. Dans les situations à risque historique faible, les seuils indicatifs de risque sont les suivants :

Etat du colza début octobre	Indication de risque
Biomasse < 25 g/pied (petit colza) ou croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
Biomasse > 25 g/pied ET croissance continue	Risque faible

c. Analyse de risque

Le vol du charançon s'est généralisé à l'ensemble du territoire Alsacien autour du 15 octobre. Et il est fort probable que les insectes aient déjà pondu. Le risque de dégât larvaire a déjà dû être raisonné en particulier pour les « petits » colzas dans le Bas-Rhin. Fin de la période de surveillance.



d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limitent l'impact des ravageurs.

R Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abroutissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.
Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.
De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

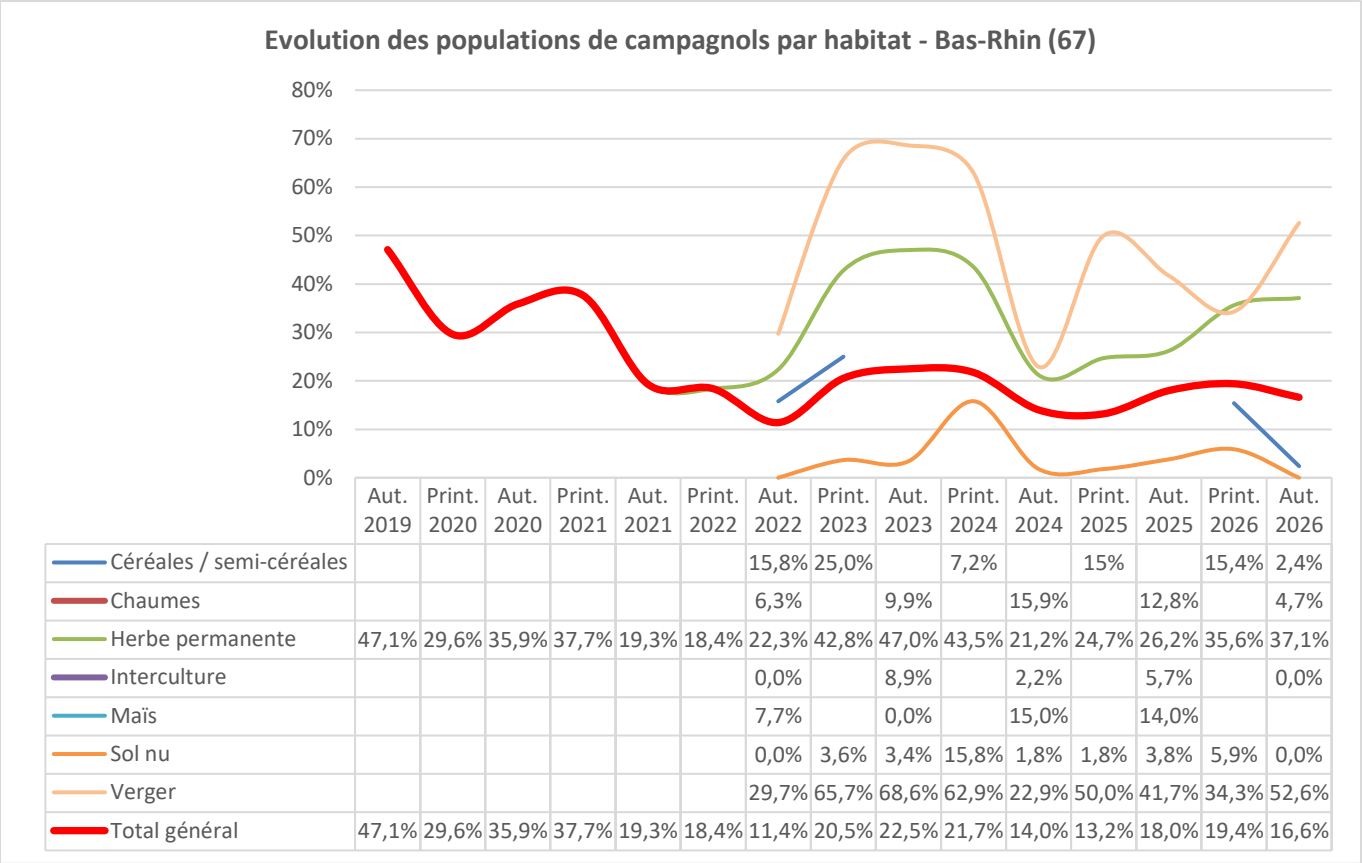
2 Parcours d'observation du Bas Rhin

a. Observations

Observations réalisées semaine 43.

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés Automne 2026
Céréales / Semi-céréales	41	2,4 %
Chaumes	149	4,7 %
Herbe permanente*	202	37,1 %
Interculture	44	0,0 %
Sol nu	87	0,0 %
Verger	38	52,6 %

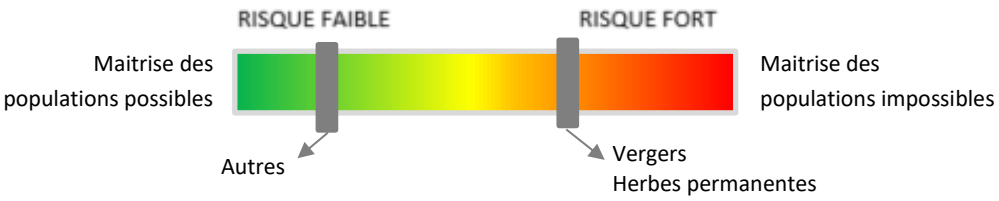
*bordures enherbées des parcelles, fossé, …



	Aut. 2019	Print. 2020	Aut. 2020	Print. 2021	Aut. 2021	Print. 2022	Aut. 2022	Print. 2023	Aut. 2023	Print. 2024	Aut. 2024	Print. 2025	Aut. 2025	Print. 2026	Aut. 2026
Céréales / semi-céréales							15,8%	25,0%		7,2%		15%		15,4%	2,4%
Chaumes							6,3%		9,9%		15,9%		12,8%		4,7%
Herbe permanente	47,1%	29,6%	35,9%	37,7%	19,3%	18,4%	22,3%	42,8%	47,0%	43,5%	21,2%	24,7%	26,2%	35,6%	37,1%
Interculture							0,0%		8,9%		2,2%		5,7%		0,0%
Maïs							7,7%		0,0%		15,0%		14,0%		
Sol nu							0,0%	3,6%	3,4%	15,8%	1,8%	1,8%	3,8%	5,9%	0,0%
Verger							29,7%	65,7%	68,6%	62,9%	22,9%	50,0%	41,7%	34,3%	52,6%
Total général	47,1%	29,6%	35,9%	37,7%	19,3%	18,4%	11,4%	20,5%	22,5%	21,7%	14,0%	13,2%	18,0%	19,4%	16,6%

b. Analyse de risque

Les populations sont légèrement moins présentes qu'au printemps 2026, notamment dans les zones cultivées. Dans la zone d'observation, les populations ont plutôt eu tendance à se concentrer dans les zones refuges, comme le verger ou les herbes permanentes. Ces zones doivent être particulièrement surveillées pour limiter les transferts dans les parcelles. Les sols nus, inhospitaliers pour les campagnols, ont entrainé une augmentation globale des populations dans les autres habitats plus favorables qui contiennent des herbes permanentes comme les vergers.
Dans la plupart des situations, les intensités d'attaque sont relativement faibles. Observer vos parcelles pour évaluer le niveau d'attaque et vérifier que les zones attaquées sont toujours actives (présence de crotte fraîches et talles de blé coupés).



3 Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maitrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Il existe aussi une fiche méthode alternative sur l'arboriculture que vous pouvez consulter ici.

NOTES BIODIVERSITÉ

Sommaire

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



























Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
La stratégie écophyto 2030 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST
ARVALIS
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE
Terres Inovia